

FRÉDÉRIC COLIN

DE LA SIGNIFICATION DU NOM ΠΑΡΑΜΜΩΝ

aus: Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik 107 (1995) 213–216

© Dr. Rudolf Habelt GmbH, Bonn

DE LA SIGNIFICATION DU NOM ΠΑΡΑΜΜΩΝ*

Parammon est un dieu peu connu dont le souvenir nous est conservé par quelques textes grecs.¹ On le trouve aux côtés du dieu Ammon et de la déesse Héra Ammonia, mais la rareté des attestations permet difficilement d'en préciser la personnalité. Dans ces conditions, il sera utile d'éclairer la signification égyptienne de son nom.²

En Égypte, ce dernier est aussi employé comme anthroponyme³ – pour donner un exemple, un diacre Παράμμων est cité au IV^e siècle parmi des prêtres d'Alexandrie et de Maréotide convaincus d'arianisme.⁴ On remarquera la faveur de ce nom du côté de la Libye antique,⁵ la patrie de l'Ammon de Siwa, à qui le dieu Parammon est associé dans le culte.⁶

* Je remercie avec plaisir J. Quaegebeur pour les observations utiles dont il a fait bénéficier cette note.

¹ Les textes les plus connus sont *I. Lindos* 77, 3 (cf. J. et L. Robert, *Bull.* 1942, 115); *ZPE*, 9, 1972, p. 69, l. 3 (cf. J. et L. Robert, *Bull.* 1972, 616); Pausanias, V, 15, 11; dans E. Breccia, *Catalogue général des antiquités égyptiennes du Musée d'Alexandrie, Iscrizioni greche e latine*, Le Caire, 1911, p. 21, n° 39 = *SEG*, XX, 671 = *SB*, VIII, 10174, 8–9, la restitution Π[αράμμω]νι proposée par J. et L. Robert, *Bull.* 1951, 2, n'est pas certaine, cf. *ZPE*, 9, 1972, p. 70, n. 6, et J. et L. Robert, *Bull.* 1972, 615; *P. Graec Mag*, V, 192. On peut ajouter *SEG*, XXI, 241, en restituant le nom de Parammon aux lignes 60 et 64, comme je le montrerai dans une autre étude. En attendant celle-ci, on consultera J. Leclant – G. Clerc, Ammon, in *LIMC*, I, 1, p. 687–688, au sujet de la triade Ammon-Parammon-Héra Ammônia (Mout). Pour une proposition d'identifier à Parammon le dieu cornu imberbe des monnaies de Cyrène, voir aussi Fr. Chamoux, Hermès Parammon, in *Études d'Archéologie Classique*, II, Paris, 1959 (*Annales de l'Est*, Mémoire 22), p. 31–39.

² D. Hagedorn, *Kölner Papyri*, III, Opladen, 1980 (*Papyrologica Coloniensia*, 7), p. 175, écrit sans plus de précision «Parammon ist ein theophorer Name zu Ehren des gleichnamigen Gottes, der in der Oase Siwa verehrt wurde».

³ Le nom s'écrit avec un ou deux μ; les papyrus *SPP*, XXII, 36, 4, et *CPR*, VI, 3, 7, qui attestent les deux graphies pour le surnom d'un même personnage, démontrent qu'il s'agit de simples variantes orthographiques. Dans l'anthroponymie, la graphie avec un seul μ semble être apparue en premier lieu. *P. Wisc.*, II, 80, 170 (Παράμμωνος) (Bacchias, 114 p. C.); *PSI*, XII, 1223, 8 (Παράμμωνος) (Alexandrie, 131 p. C.); *SPP*, XXII, 36, 4 (ἐπικαλουμένου Παράμμωνος) (Soknopaiou Nèsos, 145 p. C.); *Aegyptus*, 28, 1948, p. 104 d, V 1 = *SB*, VI, 9370, V 1 (la restitution Παράμμ[ωνος]) n'est pas assurée) (Tebtynis, milieu du II^e s. p. C., selon P. J. Sijpesteijn plutôt vers 170 p. C., cf. *BL*, 4, 85); *CPR*, VI, 3, 7 (ἐπικαλουμέ[ν]ου Παράμμωνος) (Soknopaiou Nèsos, 159 p. C.); *P. Fouad*, 62, 6–7 (Tebtynis [cf. *ZPE*, 11, 1973, p. 239], 164 p. C.); *SB*, I, 5124, VI 164 (Tebtynis, 193 p. C.); *P. Lond.*, II, 367, 2 (p. 101) (Παράμμωνι) (Aprias, II^e s. p. C.); *P. Oxy.*, I, 116, 6 (Oxyrhynchus, II^e s. p. C.); *P. Oxy.*, I, 187 = *ZPE*, 91, 1992, p. 85 l. 1 (Oxyrhynchus, II^e s. p. C.); *P. Oxy. Hels.*, 21, II 1; 7 (Oxyrhynchus, II^e s. p. C. ?); *P. Customs, add. et corrig. ad p. 85*, r°, 26 (*P. Lond.*, III, 1124 a) (Soknopaiou Nèsos ?, II/III^e s. p. C. ?); *ZPE*, 23, 1976, p. 179, l. 20 = *SB*, XIV, 12090, 20 (nome hermapolite, début du III^e s. p. C.); *P. Oxy.*, I, 43, v° III 20 = Wilcken, *Chrest.*, 474, III 20 (Oxyrhynchus, 295 p. C. ou peu après); *APF*, 26, 1978, p. 48, n° 20 = *SB*, XIV, 11687 (III/IV^e s. p. C.); *P. Oxy.*, LIV, 3758, 6 (Oxyrhynchus, 325 p. C.); *P. Oxy.*, XIV, 1716, 6 (Oxyrhynchus, 333 p. C.); *P. Lond.*, V, 1648, 15 (Παράμμων) (nome hermapolite, 373 p. C.); *BGU*, VII, 1630, A II 7; IV, 50; B II 39 (Philadelphie, IV/V^e s. p. C.). Le génitif Παραμμώνου, dans *IG*, XII, 9, 643, 2, doit se rattacher au nom Παράμμωνος (W. Pape – G. Benseler, II, s. v. Παράμμωνος, p. 1132; F. Preisigke, *Namenbuch*, s. v. Παράμμωνος, col. 279; D. Foraboschi, *Onomasticon*, s. v. Παράμμωνος, p. 235), plutôt qu'à Παράμμ(μ)ων.

⁴ Athanasius, *De decretis Nicaenae Synodi*, 34, 3.

⁵ *O. Douch*, III, 225, 6 [Παράμμ(μ)ων], la résolution n'est pas certaine; *P. Marm.*, II, II 42; V, 1; VI, 18 (Marmarique, II^e s. p. C.); *P. Iand*, VII, 142 II 16; III, 2 (Παράμμωνος) (Kysis ?, II^e s. p. C. ?); *CE*, XLIII,

Eisele⁷ analysait le nom Parammon comme παρά + Ἄμμων et traduisait par «der kleine Ammon». Selon la même analyse, O. Gruppe,⁸ puis S. Eitrem⁹ suivi par B. gr. Kruse¹⁰ et plus récemment par G. Wagner,¹¹ proposaient de rendre plutôt ce nom par «der neben Ammon stehende», «qui se tient aux côtés d'Ammon». Mais ces étymologies ne sont pas fondées.¹² Il convient plus vraisemblablement, pour ce nom de dieu (libyco)-égyptien, de chercher une signification dans la langue égyptienne. C'est pourquoi je propose de décomposer le nom en Π-αρ(ε>Ø)-αμμων, pour reconstituer l'anthroponyme égyptien $P^3-i.ir-Imn$, «Celui qu'a fait Ammon». La formation $P^3-i.ir$ + nom de divinité est en effet connue au moins depuis la XXII^e dynastie,¹³ comme dans les noms «Celui qu'a fait Neith (?)», «Celui qu'a fait l'Or (= Hathor)», «Celui qu'a fait le Beau(?)», «Celui qu'a fait la Lune».¹⁴ On notera en outre le toponyme démotique $P^3-i.ir-p^3-ntr$, «Celui qu'a fait le dieu», où l'on a reconnu une version indigène du toponyme Thegonis.¹⁵ Dans la documentation grecque, cet usage onomastique de la forme verbale relative égyptienne a été repéré (parallèlement à la formation en Π-ατε-/Π-ετε- + nom de divinité, «Celui qu'a donné telle divinité») dans plusieurs anthroponymes comme Π-αρε-ψαις, «Celui qu'a fait Shaï»,¹⁶ ou Π-ερε-(ο)υβαστις, «Celui qu'a fait Oubastis».¹⁷ Aux noms masculins correspondent des formes féminines comme Τ/Θ-αρε/ερε-ησις, «Celle qu'a faite Isis», Θ-ερο-θηχίς, «Celle qu'a faite la Fauconne», Τ/Θ-αρ(ε>Ø)/ερ(ε>Ø)-οβαστις, «Celle qu'a faite Oubastis»,¹⁸

1968, p. 124, l. 34; 39; 46; 49 (Oasis d'el-Arag, II^e s. p. C.) = *SB*, X, 10551, 34; 39; 46; 49; *P. Oxy.*, LX, 4071, 3 (Petite Oasis, III^e s. p. C.); *P. Oxy.*, XLIII, 3126, I, 1; II, 4 (Siwa, 328 p. C.). En outre, le Parammon coauteur de la lettre *P. Köln*, III, 162, vivant peut-être lui-même dans une Oasis, entretient des relations avec des Oasites. Voir G. Wagner, *Les Oasis d'Égypte à l'époque grecque, romaine et byzantine d'après les documents grecs*, Le Caire, 1987 (*BiÉt*, 100), p. 231.

⁶ Cf. *ZPE*, 9, 1972, p. 69, l. 3; Pausanias, V, 15, 11.

⁷ Eisele, s. v. Parammon, in W. H. Roscher, *Ausführliches Lexikon der griechischen und römischen Mythologie*, III, Leipzig, 1897–1902, col. 1567–1568.

⁸ O. Gruppe, *Griechische Mythologie und Religionsgeschichte*, II, München, 1906, p. 1558, n. 9.

⁹ S. Eitrem, s. v. Hermes, 1, in *RE*, VIII, 1913, col. 756.

¹⁰ B. gr. Kruse, s. v. Parammon, in *RE*, XVIII, 2, 1949, col. 1212.

¹¹ G. Wagner, *Les oasis d'Égypte*, p. 334.

¹² Il n'est pas impossible, en revanche, que dès l'antiquité une «étymologie populaire» fondée sur une analyse de ce type se soit présentée à l'esprit de locuteurs hellénophones.

¹³ H. Ranke, *Personennamen*, I, 101, 9.

¹⁴ H. Ranke, *Personennamen*, I, 101, 8; 9; 10; II, 278, 3.

¹⁵ R. A. Parker, An Abstract of a Loan in Demotic from the Fayum, in *RdE*, 24, 1972, p. 129.

¹⁶ J. Quaegebeur, *Le dieu égyptien Shaï dans la religion et l'onomastique*, Lovanii, 1975 (*OLA*, 2), p. 214; 303.

¹⁷ *P. Tebt.*, III, 2, 1026 II 27. En revanche, l'interprétation de Περενεβθίς comme «Celui qu'a fait la souveraine» (J. Vergote, *De oplossing van een gewichtig probleem: de vocalisatie van de egyptische werkwoordvormen*, Bruxelles, 1960 [*Mededelingen van de Koninklijke Vlaamse Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België*, Klasse der Letteren, XXII, 7], p. 40) est incertaine, cf. par exemple J. Quaegebeur, Le théonyme Senephtys, in *OLP*, 22, 1991, p. 116. De même, l'analyse de Φερενουθίς comme «Celui qu'a fait le dieu» (J. Vergote, *ibidem*) fut contestée en raison de la variante Φερνουθίς, où le second ε accentué (selon J. Vergote) est absent (W. Swinnen, Un égyptien à Pise: T. Flavius Pharnoutianus Rufus, in *Miscellanea J. Vergote*, in *OLP*, 6/7, 1975–76, p. 533).

¹⁸ J. Vergote, *De oplossing*, p. 40; J. Quaegebeur, Le culte de Boubastis-Bastet en Égypte gréco-romaine,

Τ/Θ-ερε-ψαις/ψαις/ψοις, «Celle qu'a faite Shaï». ¹⁹ Enfin reste à mentionner un dernier élément essentiel de la démonstration: notre nom $P^3-i.ir-Imn$ «Celui qu'a fait Ammon», est lui-même attesté comme anthroponyme en démotique, ²⁰ et on le rencontre, dès l'époque ptolémaïque, comme toponyme égyptien du village de Péluse (en hiéroglyphes, $P^3-i.ir-Imn$, ²¹ en démotique, $P(r)-i.ir-Imn$ ²²) – par ce biais, le nom jouira d'une longue postérité, d'abord sous sa forme copte ΠΕΡΕΜΟΥΝ, puis sous sa forme arabe el-Faramâ, que le toponyme moderne conserve encore de nos jours. ²³

La solution proposée ici satisfait donc à plusieurs titres. Elle se fonde sur des bases égyptiennes; conforme à un schéma phonétique et morphologique connu, elle permet d'intégrer Parammon dans une série onomastique attestée tant par la documentation égyptienne que par les transcriptions grecques – à cet égard l'existence des équivalents $P^3-i.ir-Imn$ et ΠΕΡΕΜΟΥΝ constitue un argument déterminant. Enfin, d'un point de vue théologique, elle confère au nom du dieu une signification conforme au rôle que celui-ci devait jouer au sein de la triade: Parammon est «la création d'Ammon», le rejeton du couple formé par ce dernier et Héra Ammonia, la parèdre divine.

À ma connaissance le nom est apparu comme anthroponyme dès 497/6 a. C. et, comme théonyme en 363/2 a. C. ²⁴ En toute hypothèse, on se demandera pour conclure si, contraire-

in L. Delvaux–E. Warmenbol, *Les divins chats d'Égypte*, Lovanii, 1991, p. 117. Aux formes mentionnées dans ces études, on ajoutera Θερρησις (*P. Petr.*, II, 28, I 30) et Θεροβαστις (*P. Lugd. Bat.*, V, III 2–3; 24; 45).

¹⁹ J. Vergote, *De oplossing*, p. 40; J. Quaegebeur, *Le dieu égyptien Shaï*, p. 214; 303.

²⁰ *P. dém. Louvre* 3231, b, 1 (E. Revillout, in *Revue Égyptologique*, 12, 1907, p. 208) (497/6 a. C.), cf. E. Lüddeckens, *Demotisches Namenbuch*, I, 6, Korrekturen, p. 6.

²¹ H. Gauthier – H. Sottas, *Un décret trilingue en l'honneur de Ptolémée IV*, Le Caire, 1925, p. 6, l. 7; 26–27 (217 a. C.).

²² Idem, *ibidem*, p. 34, l. 10 (217 a. C.); J. D. Ray, *The Archive of Hor*, London, 1976, n° 3, v° 14; 23; p. 28 (vers 168 a. C.); W. Spiegelberg, Ein historisches Datum aus der Zeit des Ptolemaios XI Alexandros, in *ZÄS*, 57, 1922, p. 69 (103/2 a. C.); F. L. L. Griffith – H. Thompson, *The Demotic Magical Papyrus of London and Leiden*, I, London, 1904, p. 20, col. I 2 (III^e s. p. C.), cf. H. D. Betz, *The Greek Magical Papyri in Translation*, Chicago, 1986, p. 195. Voir aussi W. Erichsen, *Demotisches Glossar*, p. 134.

²³ W. Vycichl, *Dictionnaire étymologique de la langue copte*, Lovanii, 1983, s. v. ΠΕΡΕΜΟΥΝ; H.-J. Thissen, Pelusium, in *LÄ*, 4, 1982, col. 925–926; J. Černý, *Coptic Etymological Dictionary*, Cambridge, 1976, p. 349; W. Westendorf, *Koptisches Handwörterbuch*, Heidelberg, 1965, s. v. ΠΕΡΕΜΟΥΝ; H. Gauthier, *Dictionnaire des noms géographiques*, II, Le Caire, 1925, p. 36; 58; J. Clédat, Notes sur l'isthme de Suez, in *BIFAO*, 22, 1923, p. 168–169; J. Maspero – G. Wiet, *Matériaux pour servir à la géographie de l'Égypte*, Le Caire, 1919 (*MIFAO*, 36), p. 138–139. On trouve également les variantes ΒΑΡΕΜΟΥΝ, ΒΑΡΔΜΟΥΝ, ΒΑΡΜΟΥΝ, ΒΑΡΔΜΙΔΕΤ ΒΑΡΔΜΔΙ, voir E. Amélineau, *La géographie de l'Égypte à l'époque copte*, Paris, 1893, p. 317–318; 559; 561; 565; 569.

²⁴ $P^3-i.ir-Imn$ est connu comme anthroponyme en démotique en l'an 25 de Darius I^{er}, dans le *P. dém. Louvre* 3231, b, 1, cf. E. Seidl, *Ägyptische Rechtsgeschichte der Saiten- und Perserzeit*, Glückstadt, 1968², p. 5; H.-J. Thissen, Chronologie der frühdemotischen Papyri, in *Enchoria*, 10, 1980, p. 115. Παράμμων apparaît en grec comme nom de divinité vraisemblablement en 363/2 a. C., dans *SEG*, XXI, 241, 60 et 64 (nom en partie restitué), tandis que ce n'est qu'au début du II^e s. p. C. que ce nom est attesté comme anthroponyme dans les documents grecs – peut-être ce phénomène tardif doit-il être mis en parallèle avec l'apparition vers 100 p. C. des noms théophores en -άμμων (dont le premier élément est un autre nom de dieu) étudiés par Fr. Dunand, Les noms théophores en -ammon. À propos d'un papyrus de Strasbourg du III^e siècle p. C., in *CE*, 38, 1963, p. 138; cf. aussi W. Swinnen, Philammon, chantre légendaire, et les noms gréco-égyptiens en -ammôn, in *Antidorum W. Peremans*, Lovanii, 1968 (*Studia Hellenistica*, 16), p. 260–261.

ment à la situation classique où le nom d'un dieu engendre des anthroponymes théophores, Parammon ne fut pas à l'origine un nom de personne, avant de devenir comme par paraphrase la dénomination du dieu fils par excellence.

Bruxelles, Aspirant du FNRS

Frédéric Colin